

Marco Lepori

Office AI Fribourg

C'est quoi le retour au travail ?

- Fin de l'arrêt de travail (médecin)
- Le collaborateur est de nouveau à son poste
- Tant que l'arrêt de travail se poursuit, le collaborateur manque

Les effets sur le collaborateur

- Je suis exclu du travail
- Je ne compte pas pour mon employeur
- J'épuise mes prestations d'assurance

Les effets sur l'employeur

- J'ai des coûts directs et indirects importants
- Je réagis en investissant dans l'engagement d'un remplaçant
- Je suis dans une logique de bénéfice immédiat

Les effets sur la société

- Augmentation des risques de créer une invalidité
- Augmentation des coûts de la santé et de la sécurité sociale

C'est quoi le retour au travail ?

- Un dialogue s'amorce pendant l'arrêt de travail
- Collaborateur, employeur et médecin se concertent. Les assureurs apportent leur soutien.
- Le collaborateur revient dans l'entreprise avec des conditions de travail adaptées

Les effets sur le collaborateur

- Je suis soutenu et reconnu dans l'entreprise
- Je fais toujours partie de l'équipe
- Je deviens actif dans ma réinsertion
- Je maintiens mon savoir-faire
- Je n'épuise pas mes prestations d'assurance

Les effets sur l'employeur

- Je suis informé sur les aptitudes du collaborateur
- Je deviens actif dans le processus de retour au travail
- Je continue de profiter des compétences du collaborateur
- Je limite les coûts directs et indirects
- Je maintiens la cohésion dans l'entreprise
- Je développe une culture d'entreprise basée sur la durabilité

Les effets sur la société

- Diminution des risques de créer une invalidité
- Diminution des coûts de la santé et de la sécurité sociale

Que faut-il pour que cela se réalise ?

- Accorder du temps et investir dans la communication
- Fixer les règles du jeu
- Informer les cadres et les collaborateurs
- Favoriser le partenariat
- Respecter les compétences de chacun et faire confiance
- Communiquer sans divulguer les données confidentielles